



Genève, le 12 juin 2018  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT), des communes de Confignon et Plan-les-Ouates et de GD Cherpines SA**

### **Un opérateur urbain pour concrétiser le grand projet Cherpines**

**Le grand projet des Cherpines franchit une nouvelle étape sur la voie de l'opérationnalisation. Une convention a été signée récemment entre le canton de Genève, représenté par M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT), les Conseils administratifs des communes de Confignon et Plan-les-Ouates et les développeurs des Cherpines réunis dans GD Cherpines SA. GD Cherpines SA est une entité inscrite au registre du commerce qui regroupe et structure une majorité des propriétaires concernés par la deuxième étape du quartier des Cherpines.**

Si la forme que peut prendre un opérateur urbain varie selon la réalité des projets, celui-ci vise dans tous les cas à coordonner et à porter les démarches nécessaires à la réalisation d'un projet urbain d'envergure, assurant efficacité en limitant les blocages au cours du développement et meilleure maîtrise des délais de réalisation. A l'instar du quartier de l'Etang où, dans le contexte d'un propriétaire unique et d'un seul plan localisé de quartier (PLQ), la mise en place d'un opérateur urbain a facilité le portage de l'opération, l'enjeu d'un tel opérateur urbain aux Cherpines vise notamment la coordination des multiples propriétaires et le portage des démarches de concrétisation de ce nouveau quartier.

Ainsi, la convention a pour objet de formaliser l'accord trouvé entre les signataires sur le pilotage, la réalisation et le financement des démarches nécessaires à la concrétisation de la deuxième étape du quartier des Cherpines. Elle concerne l'ensemble du périmètre à l'exception du quartier du Rolliet et de l'écoParc, dont la mise en œuvre va démarrer au 2<sup>ème</sup> semestre 2018. La convention porte sur les études de détail par sous-quartiers, les études techniques, les missions de coordination liées aux différents plans localisés de quartier. L'objectif de cette convention est ainsi d'accélérer les libérations foncières facilitant ainsi la mise en œuvre du projet.

Le canton et les communes disposeront ainsi d'un interlocuteur principal, GD Cherpines SA, qui se voit également confier certaines missions traditionnellement portées par les autorités cantonales et communales : proposition de répartition des droits à bâtir, conduite des études et avant-projets de plan localisé de quartier (PLQ), pilotage opérationnel, coordination des coûts, financement de l'aménagement, etc. Les missions menées par GD Cherpines SA restent placées sous le contrôle des autorités politiques cantonales et communales, qui conservent leurs prérogatives.

Rappelons que l'ensemble du [grand projet Cherpines](#) prévoit au total 422'000 m2 de surfaces

brutes de plancher (SBP) destinées au logement, soit environ 4000 nouveaux logements et 160'000 m<sup>2</sup> de SBP destinées aux activités, soit 2500 emplois sur 58 hectares situés sur le territoire des communes de Confignon et Plan-les-Ouates. La livraison des premiers logements et espaces publics est prévue pour fin 2021, dans le quartier du Rolliet.

Lien vers la [convention signée](#).

*Pour toute information complémentaire:*

- **DT:** M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, T 076 304 20 66;
- **Commune de Confignon:** M. Dinh Manh Uong, conseiller administratif, T 022 850 93 93;
- **Commune de Plan-les-Ouates:** M. Daniel Brunner, chargé de communication, T 022 884 64 93 ou mail : [d.brunner@plan-les-ouates.ch](mailto:d.brunner@plan-les-ouates.ch);
- **GD Cherpines SA:** M. Charles Spierer, T 022 544 07 93 ou mail : [cs@lerne-services.ch](mailto:cs@lerne-services.ch).